

Dossier de presse

Procès des 7 de Briançon

Grenoble le 27 mai 2021 à 14h

« Les gens qui meurent sur les plages, si c'étaient des blancs, la terre entière serait en train de trembler. »

Fatou Diome

TABLE DES MATIERES

- 1. Communiqué de Presse**
- 2. Contacts, signatures, remarques**
- 3. Journée de lutte du 27 mai**
- 4. Violence et impunité policière : un procès à Gap le 7 juillet**
- 5. Ressources**
- 6. Quelques photos**

Communiqué de presse

Bonjour,

Depuis 5 ans, des milliers de solidaires, des dizaines de soignant.e.s se relayent pour porter assistance aux personnes se risquant à passer la frontière, faute d'avoir les «bons papiers», dans les montagnes enneigées situées à la frontière franco-italienne. Mais leurs pratiques pleines d'humanité, considérées comme criminelles, sont injustement menacées par la répression et de lourdes condamnations juridiques. Le procès en appel des «7 de Briançon» doit marquer une étape significative dans la dénonciation de cette politique indigne.

Trois personnes avaient été arrêté.e.s en avril 2018 suite à une manifestation antifasciste, contre la frontière et sa militarisation, puis avaient passé 11 jours en prison avant d'être libéré.e.s sous condition. Le mois suivant, en mai, un premier procès avait eu lieu à l'occasion duquel la compatibilité entre l'inculpation et le principe de fraternité inscrit dans la Constitution française avait été questionnée. Le Conseil Constitutionnel n'avait finalement qu'admis la dépenalisation de «l'aide à la circulation et au séjour», et non de «l'aide à l'entrée» pour laquelle les 3+4 sont poursuivi.e.s. Ainsi, dans notre société, les frontières, ces lignes créées et contrôlées, sont plus fortes que le rapport humain qu'est la solidarité: l'illusion sécuritaire¹ dépasse le sens de la vie (et les accords de Schengen)... Suite à ce délibéré, 4 nouvelles personnes avaient été jointes à l'inculpation, ciblées pour leur implication dans la lutte au sein de la vallée du briançonnais.

Lors du procès, en novembre 2018, les 7 avaient été condamné.e.s à des peines allant de 12 mois de prison – dont 4 mois ferme – à 6 mois de prison avec sursis. Les 7 ont fait appel de ce jugement, il y aura donc un nouveau procès le jeudi 27 mai 2021 à Grenoble.

Depuis, les problèmes à la frontière n'ont pas cessé. La police traque toujours les exilé.e.s, parfois jusqu'à la mort (au nombre de 5), et les blessures graves – qui nécessitent parfois des amputations suite à des gelures – sont de plus en plus nombreuses (plusieurs centaines de personnes admises aux urgences tant leur état inspirait de l'inquiétude). A cela s'ajoute des traumatismes psychiques liés à ces parcours migratoires qui durent souvent plusieurs années sur des milliers de kilomètres. Malgré ces conséquences, les effectifs de la Police aux Frontières ont doublé en novembre 2020 (avec le renfort des forces sentinelles), n'altérant cependant pas le nombre de passages ni les actes de solidarité mais aggravant la difficulté du franchissement de la frontière, décuplant les risques et la répression. Un message clair, que ne doit éclipser le coup marketing «progressiste» de la dissolution du groupuscule fachiste Génération Identitaire en réaction à une opération menée dans les Pyrénées. La réalité du terrain est bien plus amère et doit nous rappeler que les tendances racistes, autoritaires, injustes et irresponsables de l'Etat français. Dernier symbole, la relaxe de ce même groupe pour son action du 21 avril 2018 au col de l'Echelle, permise notamment par le don financier du terroriste de Christchurch, Brenton Tarrant.

Et la répression frappe de plus en plus largement. Une quinzaine de personnes ont été jugées pour des motifs d'outrage et une soixantaine de maraudeur.se.s ont reçu des amendes pour non respect du couvre-feu malgré des attestations valables. En parallèle, au moins 6 nouvelles personnes ont été inculpées et poursuivies pour «aide à l'entrée», dont 2 solidaires qui ont été jugé à Gap le 22 avril et

¹De l'aveu même de policiers, presque 100% des personnes passent

qui vont recevoir leur jugement ce même 27 mai. Interpellés le 19 novembre, ils portaient secours à une famille afghane sur le territoire français. Le ministère public leur demande 2 mois de prison avec sursis et 5 ans d'interdiction de revenir sur le territoire des Hautes-Alpes.

Dans le même temps, plusieurs lieux solidaires ont été évacués. Là encore s'illustre la même logique de criminalisation et de découragement.

Côté italien, cela a été le cas, fin 2018, pour le refuge autogéré «Chez Jésus» qui était situé à Clavière, à quelques mètres de la frontière. Son descendant, la «Casa Cantoniera» située plus bas à Oulx, a été évacuée en mars de cette année. Malgré la pandémie et les zones rouges, une fois de plus, l'État italien n'a eu aucun scrupule à jeter 60 personnes à la rue, dans le but de détruire une réalité solidaire et d'affaiblir la lutte à la frontière. Ces lieux permettaient, depuis l'Italie, de sécuriser le passage et de prévenir les risques: les exilé.e.s pouvaient s'y équiper, prendre des informations, se reposer et se nourrir avant la dure marche de 20 km nécessaire pour espérer passer la frontière. Ici encore, plusieurs dizaines de militant.e.s ayant participé à ces occupations ont lourdement été poursuivi.e.s par la justice italienne.

Côté français, à Gap, l'espace d'accueil autogéré du Cesaï a été évacué en août 2020. Enfin, le «Refuge Solidaire» institutionnel situé à Briançon et mis à disposition par l'ancienne municipalité doit quitter ses locaux dans les jours à venir car l'actuelle mairie de droite n'a pas souhaité renouveler la concession. Heureusement, un nouveau lieu d'accueil a été trouvé et va être investi prochainement.

Mais la lutte avance. Outre les maraudes quotidiennes qui ont sauvé des vies depuis 5 ans, il a été possible de soutenir logistiquement les lieux de lutte - anciens, actuels ou futurs – tant du côté français qu'italien. Le procès des 7 de Briançon ainsi que toutes les autres mobilisations qui ont lieu en marge de cette lutte, ont participé à la dépénalisation de «l'aide au séjour et à la circulation» ; elles ont contribué à faire la lumière sur ce qu'il se passait dans la vallée ; elles ont permis à la solidarité de prendre une nouvelle ampleur ; elles ont essayé de mettre en avant l'aspect violent des pratiques de l'Etat et de la police; et elles ont mis en avant la dimension raciste et systémique du système de gestion des migrant.e.s et des frontières.

Au delà de ces questions de politiques nationales et de leurs impacts pratiques, il faut aussi bien entendu poser la question de la situation générale d'un monde colonial qui s'est mué en notre société capitaliste actuelle. Ces systèmes d'organisations économiques et sociaux perpétuent depuis des siècles les inégalités sans que l'on ait pu observer une quelconque réparation ou rééquilibrage des richesses. De l'esclavage à l'accaparement et la soumission coloniale; de l'exploitation des ressources et de la nature au nom de la propriété privée et des besoins de l'occident à celles des êtres humains mains-d'oeuvre de ce mouvement; de l'exportation des richesses ainsi créées pour constituer le socle du spectacle des pratiques occidentales qui, en se diffusant, détruisent pas à pas les capacités autonomes des différents peuples et cultures; le mouvement vers la croissance et le progrès à l'occidentale ne cesse de créer les conditions poussant les personnes à émigrer.

La création de la frontière contemporaine² a un rôle bien particulier dans cette fable: elle permet le tri des populations, de celles qui ne sont pas désirés, contrairement aux marchandises qui bénéficient elles de la "libre-circulation". Le monde juridique de son côté ne fait qu'accompagner ce macabre mouvement en mettant en place et en défendant le cadre légal qui permet à un tel système de perdurer. Que ce soit à travers les lois qui définissent les grandes lignes de la machine, autrefois coloniale, actuellement capitaliste, où à travers la répression de ceux qui tentent à leur échelle de faire vivre des pratiques et des visions alternatives, sa dynamique est toujours la même. Elle se matérialise très concrètement dans la répression de la lutte contre la frontière et de ses conséquences qui ont court à la frontière franco-italienne aujourd'hui.

2 Voir par exemple la République des Escartons (cf. Ressources)

L'engagement des nombreux maraudeur.se.s et soignant.e.s bénévoles, de toutes les militant.e.s est le symbole d'un combat plus large pour la vie et le vivant que mène actuellement une partie de la population contre la destruction du monde et de l'humanité qui le peuple. La présence des 7 inculpé.e.s de Bure, de l'équipe de Juventa, de la Confédération Paysanne, des Syndicats et de multiples autres organisations lors de cette mobilisation en est la meilleure démonstration! C'est suivant cette même dynamique que des délégations Zapatistes³ viendront à la frontière à deux reprises cet été.

Les besoins financiers pour cette lutte sont grands: nourriture, vêtements, infrastructures pour les refuges, matériel de maraude, loyer, diffusion de l'information, frais juridiques, La situation sanitaire actuelle empêche de nombreux circuits traditionnels d'avoir lieu (soirées de soutien, festival, ...). Les inculpés, les comités de soutien et les grandes associations nationales appellent ainsi à contribution à la cagnotte solidaire montée pour l'occasion⁴, tout comme à la signature d'une large pétition de soutien⁵.

Ce 27 mai 2021 sera la prochaine étape d'un long parcours judiciaire. Nous appelons à une mobilisation nationale de grande ampleur⁶! Se joue avec ce procès des enjeux bien plus grands que les peines que courent les 7 inculpé.e.s. En premier lieu, c'est ceux qui luttent tous les jours à la frontière pour venir en aide aux exilé.e.s qui auront un signal fort. Plus largement, il s'agira de savoir si les valeurs d'humanités, de liberté et les "droits de l'Homme" prônée par l'Etat et la justice française existent encore, ou si la vague conservatrice et autoritaire qui ravage le pays a définitivement supplanté tous les espaces de résistances.

Ce parcours sera sans doute long et plein d'entraves avec beaucoup d'incertitudes face à des institutions qui se sont montrées au mieux peu collaboratives, et au pire coupables de complicité dans la violation de droits humains fondamentaux⁷.

Entre-temps, celles et ceux qui n'ont pas les bons papiers luttent toujours pour que leur vie et leur dignité soit reconnue. En Europe, dans les montagnes, dans les camps ou dans les mers, des milliers de solidaires refusent quotidiennement d'être complices d'un système et de lois injustes ainsi que d'un État qui génèrent, par action ou par omission, une situation humanitaire dramatique.

En espérant que l'humanité refasse surface.

Nos meilleures salutations.

6 des 7 inculpé.e.s

La solidarité plus forte que les frontières !

3 Voir les 6 parties de la déclaration zapatiste <http://enlacezapatista.ezln.org.mx/>

4 <https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/appel-a-soutien-3-4-2-de-briancon>

5 <https://www.change.org/p/pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-fran%C3%A7aise-relaxe-pour-les-3-4-2>

6 Voir les présences et le programme de la journée

7 Pour rappel, l'état français ne respecte pas les simples procédures de demandes d'asile qui devraient pouvoir être faites à la frontière.

Contacts

Agnès Antoine

Mail : agnesk.antoine@free.fr

Téléphone : 06 37 75 75 77

Pétition

<https://www.change.org/p/pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-fran%C3%A7aise-relaxe-pour-les-3-4-2>

Cagnotte solidaire

<https://www.papayoux-solidarite.com/fr/collecte/appel-a-soutien-3-4-2-de-briancon>

Remarques

Les 7 inculpé.e.s ne souhaitent pas avoir de photos d'eux diffusées dans les médias. Merci si possible de respecter cette volonté.

Journée de lutte du 27 mai

Rendez-vous à 13h devant la cour d'appel de Grenoble place Firmin Gautier

Début du procès à 14h.

De 13h à 20h30: Soutiens de la mobilisation et prises de parole militantes et artistiques (musique, théâtre, slam, danse, conte, concérence, photo).

Nourriture :

Cantine, crêpes, cake

Invité.e.s:

- 7 inculpés de Bure et de leur campagne « C'est qui les malfaiteurs ? Relaxer pour les inculpé.es de Bure ! », <https://noussoimmestousdesmalfaiteurs.noblogs.org/>
- L'équipe de Iuventa, accusés de crimes alors qu'ils sauvent des migrant.e.s en mer méditerranée, <https://jugendrettet.org/en/>

Programme et artistes

13H - 15H30

Prises de paroles (Tous Migrants, Refugio Autogestito Chez JesOulx ?), Cie sale Gamine (théâtre), Aude Fabulet (slam), Cie Kikei (danse, théâtre), Mme Zola (chanson engagée)

15h30 - 16h30

Prises de paroles assoc, Coralie Weigerding (chante avec Ukulélé), Cie Ithéré (conte)

16h30 - 18h00

Prises de paroles assoc, déclaration de la venue des zapatistes à la frontière, Collectif entre autre (extrait concérence "ne me parlez pas de migration"), Cie Savon Noir et Tangible (Happening et photo), Arash Sarkechik (musique)

18h - 20h30

Maya Kutsi (afro blues), Delfino et musiciens, Gnawa diffusion, Invité surprise, Bastien Maupaumé

Dès 20h30

Veillée avec les militants et artistes dans l'attente de la sortie des inculpés

Tous au long de l'après-midi

Culture Ailleurs (Happening cage)

Et pourquoi pas (photo avec récolte de paroles)

Les noodles (Imposture "vos papiers s'il vous plait")

Violence et impunité policière : un procès à Gap le 7 juillet

Voici le récit de la personne plaignante de cette affaire qui permet d'illustrer ce que l'on nomme violence et impunité policière. Notons que le policier sera poursuivi pour « blessures involontaires avec ITT inférieure ou égale à 3 mois avec violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou sécurité imposée par la loi ou le règlement ». Si on se projette dans le même récit, à la différence que ce serait une personne de nationalité étrangère qui n'agit pas sous le joug de l'Etat et de son monopole de la violence légitime, on s'imagine bien que les inculpations et peines potentielles seraient bien plus sévères.... Un renversement moral que la citation de Fatou Diome⁸ illustre parfaitement...et qui nous projette dans une société ou l'humanité à deux vitesses, y compris pour les institutions de l'Etat et de la justice.

"L'Etat de droit...toujours celui du plus fort.

Je suis cette personne qui, mardi 23 mai 2017, a été percuté par une voiture de police au col de Montgenèvre. Revenons sur le déroulé de ce début de soirée.

Vers les 19h, je reçois plusieurs coups de téléphone m'indiquant que des réfugiés et une travailleuse sociale ont été embarqués par la Police des Airs et Frontières (PAF). Je suis en train de rentrer chez moi. Je décide de faire demi-tour et de monter aux locaux de la PAF de Montgenèvre pour soutenir les arrêtés comme le demande l'appel du collectif Tous Migrants. Arrivant là-bas, une trentaine de personnes est déjà présente. On discute... environ une demi-heure plus tard, la travailleuse sociale est relâchée.

Certains d'entre nous décident de rentrer chez eux, d'autres pensent qu'ils sont venus pour soutenir les réfugiés encore présents dans les bâtiments de la PAF...et choisissent donc de rester. On discute toujours...on se demande quoi faire. Quand soudain une voiture de police part sur les chapeaux de roues, nous passant devant au-delà de la vitesse autorisée sur cette portion de route. A son bord 2 ou 3 réfugiés, direction le poste de police en Italie. Un quart d'heure plus tard, une seconde voiture de police quitte le parking. Spontanément, une dizaine d'entre nous décident de se mettre au milieu de la route et de mettre nos simples corps comme barrière naturelle à l'expulsion. Le chauffard essaye de forcer le passage en faisant vrombir le moteur, et en avançant pare-choc contre tibias. L'une d'entre nous tombe devant la voiture. Le reste des flics présents mettent des coups pour nous dégager de la chaussée. La voiture finit par faire marche arrière.. S'ensuit 2 minutes de calme relatif. Nous sommes toujours une dizaine sur la route, en aval du poste frontière. Des flics se mettent à courir. La voiture de police se positionne sur la voie de gauche. Elle active une grande marche arrière(à contre-sens) puis repasse en marche avant et se met soudainement à accélérer. Elle fonce, 50 peut-être 60 kilomètres heure, Pas de gyrophare. Pas de sirène.

Je suis au milieu de la chaussée, je regarde la voiture de police arriver, elle ne décélère pas. Ce n'est pas possible...mais que se passe t-il dans la tête de ce flic La bagnole continue sa course et me percute. J'anticipe par je ne sais quel réflexe le choc et fais un roulé-boulé sur le côté droit du capot. Je me retrouve ensuite sur le bitume et la roue arrière du véhicule me passe sur la jambe, au-dessus de la cheville. La voiture continue sa course comme si de rien n'était. Une fois au sol je m'aperçois que plein de gens hurlent. J'hurle aussi. Sur ma droite un mec en costard, un cadre la PAF, ou de la préfecture me regarde comme un déchet. Il fait demi-tour et retourne sur ses pas pour aller se planquer dans le bâtiment du ministère de l'intérieur. Il est témoin direct de l'action. D'autres flics

8 Voir page de titre

accourent. C'est le choc. Mais que vient-il de se passer. Une voiture bélier. Cette pratique de terreur se répandrait-elle aussi dans la police ? C'est glaçant. Nous sommes fous de rage. Certains de la PAF nous disent qu'on a qu'à les laisser faire leur métier.

Le chauffard fou n'a pas été poursuivi par ses pairs. Délit de fuite, violence avec arme et préméditation (la marche arrière pour prendre de l'élan), tentative d'homicide...le code pénal regorge de tout un tas d'appellations susceptibles de s'appliquer à n'importe qui d'entre nous.

Une jeune mineure fond en larme devant la violence de l'action. D'autres hurlent sur la police. Les pompiers sont appelés. Je n'ai pas trop mal, je suis dans un état second. Des gens présents me prennent par les bras et me ramènent sur le bas côté pour attendre les pompiers. La gendarmerie arrive. Un policier de la PAF en panique me lance « fallait pas te jeter sur la voiture »...on suppose que ce sera la version officielle.

Les gendarmes ne prennent aucun témoignage des faits qui viennent de se passer. Ils discutent avec leurs collègues de la PAF. Certains policiers en profitent d'ailleurs pour esquisser des sourires. Je suis pris en charge par les pompiers avec une atèle au pied droit, pied qui est passé sous le pneu du véhicule. Les gendarmes n'ont toujours pris aucun renseignement auprès des témoins présents. J'arrive à l'hôpital. Alors que je suis là depuis une dizaine de minutes, les gendarmes arrivent. La seule chose qui les intéresse, mon taux d'alcoolémie et une prise de sang. J'ai une trentaine d'année, si j'étais poly toxicomane les raisons de mon passage sur le capot serait justifié. Malheureusement, je suis de celles et ceux qui ne fonctionnent qu'à une drogue non-quantifiable, la solidarité. Vers 2 heures du matin, je sors de l'hôpital en boitant. Rien de cassé, des petites plaies à droite à gauche, des trous dans les manches de mon sweat, et une cheville qui me fait mal.

Pour ce qui est de la suite, je décide de porter plainte. Ce qui vient de se passer n'est pas un cas isolé. C'est le quotidien de tout un tas de gens dans ce pays. Certains perdent des yeux, sont violés, quand d'autres sont tout simplement assassinés.

J'aurais pu faire partie de ceux-ci. Je suis quelqu'un de sportif depuis tout petit, pratiquant des arts martiaux...ça a sûrement dû me sauver. J'ai failli mourir, ou finir paralysé, je m'en sors avec un hématome. Le chauffeur avait le choix sur la centaine de mètres qui le séparait de moi, me foncer dessus ou s'arrêter. Il a décidé de me faire sauter par-dessus le pare-choc.

J'appelle toutes les personnes présentes sur les lieux et qui souhaitent témoigner de ce qu'ils ont pu voir ce soir-là, de me faire parvenir leur témoignage.

Solidarité avec les réfugiés !"

Ressources

Générales

- Association Nationale d'Assistance aux frontières pour les étrangers, *Persona non grata - Conséquences des politiques sécuritaires et migratoires à la frontière franco-italienne*, Rapport d'observations 2017-2018, 148 pages, janvier 2019. <http://www.anafe.org/spip.php?article520>
- Amnesty International France, Anafé, Chemins pluriels, Emmaüs France, Gisti, Icare 05, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans frontières, Refuges Solidaires, Secours Catholique Caritas France, Tous Migrants, *À Briançon, les violations systématiques des droits des personnes exilées doivent cesser*, 16 octobre 2018. <http://www.gisti.org/spip.php?article6006>
- Articles, opinions, événements de militant.e.s No Border et Anticapitalistes du côté italien: <http://www.passamontagna.info/?lang=fr>
- Articles, opinions, événements de militant.e.s No Border et Anticapitalistes du côté français : <https://valleesenlutte.org/>
- Sarah Bachellerie, *La traque policière des étranger-es à la frontière franco-italienne (Hautes-Alpes) comme « maintien de l'ordre » social et racial*, Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine, 15 pages, 2020. <https://journals.openedition.org/rga/7208>
- Association Tous Migrants, documents de référence, <https://tousmigrants.weebly.com/ressources.html>

Dérives juridiques, non-accueil, mineurs non-accompagnés, ...

- Commission Nationale Consultative sur les Droits de l'Homme (CNCDH), *Avis sur la situation des migrants à la frontière franco-italienne*, 64 pages, juin 2018 <https://www.cncdh.fr/fr/publications/avis-sur-la-situation-des-migrants-la-frontiere-franco-italienne>

Pratiques et violences policières

- Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté, *Rapport de la deuxième visite des services de la police aux frontières de Menton (Alpes-Maritimes)*, 81 pages, janvier 2018, <http://www.cglpl.fr/2018/rapport-de-la-deuxieme-visite-des-services-de-la-police-aux-frontieres-de-menton-alpes-maritimes/>
- <https://www.bastamag.net/police-racket-violence-sur-mineur-detournement-de-fonds-publics-refugies-proces-PAF-Montgenevre> . La vidéo en question: <https://www.youtube.com/watch?v=6umyXxqXBXM>
- Un article sur Blessing, morte en 2018. https://www.liberation.fr/france/2019/05/07/blessing-migrante-noyee-dans-la-durance-des-mois-de-silence-et-un-dossier-en-souffrance_1725550/

La frontière comme construction politique

- Boite à Outils, *La République des Escartons ... autonomie communale dans le Briançonnais du Moyen Age à la Révolution française*, 16 pages, 2013. <https://infokiosques.net/spip.php?article1078>

Le fascisme et sa diffusion en France

- Lien entre Génération Identitaire et le terroriste de Christchurch
<https://www.nouvelobs.com/societe/20210303.OBS40903/le-terroriste-de-christchurch-etait-membre-bienfaiteur-de-generation-identitaire.html>

Photos



